

On pourrait soutenir que le sujet de mon discours ne concerne que de loin nos problèmes financiers. Puis-je rappeler à la Chambre qu'hier soir le ministre des Finances lui-même disait que la présente crise financière mondiale tenait à la guerre du Vietnam. Cette guerre est le fruit d'une confiance excessive envers les solutions militaires, et le même principe s'applique à la façon dont nous utilisons nos ressources. Dans l'administration de ces ressources, nous devrions éliminer les dépenses injustifiées.

Mon collègue le député de New Westminster (M. Mather) m'a rappelé que le coût de la défense, pour la famille canadienne moyenne, soit de quatre personnes, s'élève à \$360 par année. À mon avis, ce n'est pas une petite affaire.

J'exhorte le gouvernement à examiner nos dépenses et nos engagements relatifs à la défense avec la même rigueur qu'il appliquerait à toute autre dépense. J'exhorte aussi le gouvernement à ne pas permettre que l'administration de notre régime fiscal et de nos ressources soit faussée comme elle l'a déjà été par les dépenses insensées affectées à la défense. S'il ne me croit pas lorsque je dis qu'il s'agit de dépenses insensées, qu'il examine l'affaire sérieusement et qu'il consulte les gens avertis. Je l'invite même à lire les propos qu'a tenus à ce sujet M. McNamara, qui jusqu'à récemment dirigeait ces systèmes en sa qualité de secrétaire à la défense des États-Unis. Si le gouvernement examine les faits, il constatera, même s'il croit au mythe traditionnel selon lequel la défense est un domaine sacro-saint, que nous y gaspillons nos ressources, alors que nous en avons un besoin pressant pour assurer la croissance économique.

Nous ne remettons pas sur pied nos affaires financières tant que le Canada ou même le monde ne cesseront pas de consacrer leurs ressources à la quinquennalité militaire alors que les conditions ne justifieront jamais son usage. Une pareille politique ne fait que nous plonger dans l'insécurité au lieu de nous donner la sécurité que nous cherchons.

M. Langlois (Mégantic): Monsieur le président, je ne tiens pas à retenir trop longtemps l'attention de la Chambre à ce propos. Cependant, je tiens à consigner mes opinions touchant les nouvelles mesures fiscales présentées à la Chambre par le ministre et l'occasion qu'elles donnent au gouvernement de compenser certaines de ses pertes financières et de présenter, à l'avenir, toutes les mesures qu'il pourrait envisager.

Il y a un aspect du problème que j'aimerais préciser: les Canadiens se demandent ce qui se passe et de quoi il retourne. Leur perplexité augmente et leur intelligence des problèmes

diminue avec le temps alors que nous essayons de nous dégager de ce carcan financier. Cependant, les Canadiens sont sûrs d'une chose: d'avoir suivi les principes directeurs de nos gouvernements successifs selon lesquels ils doivent investir dans leur pays et travailler comme des citoyens honnêtes, braves et soumis. C'est bien ce qu'ils ont fait.

Nous avons fait valoir aux yeux des Canadiens l'importance de l'économie, de la construction de maisons et de leurs efforts pour édifier une grande nation. Ils ont, sur ce point, obéi aux conseils du gouvernement libéral et de son prédécesseur conservateur. Ils viennent d'apprendre toutefois que, bien qu'ils aient suivi à la lettre ces directives, c'est le Parlement et non le peuple qui est responsable des erreurs. Une grande majorité de la population vit grâce au crédit et les autres se voient totalement démunis ou doivent se contenter de maigres salaires. Ils n'ont aucun moyen de sortir des embarras financiers qui les accablent et les mettent aux abois. Ils ont conscience pourtant d'avoir suivi à la lettre les directives des différents gouvernements canadiens. Ils savent que la responsabilité du pétrin dans lequel se trouve le pays retombe sur nul autre que sur les pouvoirs publics.

Que dira le gouvernement aux victimes de ses politiques financières? Les Canadiens ne sont pas plus avancés qu'il y a 30 ans. Au contraire, ils le sont moins. On peut tromper tout le monde un temps, une partie du monde tout le temps, mais pas tout le monde tout le temps. D'après moi, c'est ce que nous essayons de faire. Le ministre dit que le gouvernement imposera pour une période de deux ans une surtaxe de 3 p. 100 sur l'impôt sur le revenu. Je ne crois pas que ce soit pour une période de deux ans, ni que cet impôt sur les sociétés soit remboursé dans deux ans. Le gouvernement dira que les gens y sont habitués et, bien qu'il n'imposera pas d'autre impôt, il laissera celui-là à son niveau actuel. Je suis sûr que c'est ce qui arrivera.

• (3.10 p.m.)

Nous semblons critiquer les municipalités, les gouvernements provinciaux et tout le monde en leur reprochant d'avoir contribué à hausser le coût de la vie. Toutefois, nous oublions d'examiner nos propres actions. Le ministre sait très bien que les prix à la consommation se ressentiront de cette surtaxe de 3 p. 100 sur l'impôt sur les sociétés un mois ou deux après son entrée en vigueur. Le prix de revient d'un objet influe sur son prix de vente. C'est un cercle vicieux, car l'argent perçu d'une part est dépensé de l'autre dans le but de maintenir une stabilité économique. Il en sera de même pour la surtaxe sur l'impôt sur le revenu. La seule différence, c'est

[M. Brewin.]